

Politiques du Care en France et en Allemagne

Parcours des assistantes et assistants maternels
issus de l'immigration

Janina Glaeser

par Anne Unterreiner, Caisse nationale des Allocations familiales – Direction des statistiques, des études et de la recherche.



Rares sont les recherches comparant les professionnels de la petite enfance en France et en Allemagne, de même que les études portant sur ceux issus de l'immigration. Le travail de la thèse en allemand soutenue en 2016 par Janina Glaeser a visé à combler ce manque. Cet ouvrage sur les assistantes maternelles¹ issues de l'immigration en France et en Allemagne synthétise cette recherche. Plus particulièrement, J. Glaeser s'intéresse « *aux processus et aux mécanismes qui élargissent ou restreignent l'autonomie des assistant-e-s maternel-le-s, et à la manière dont leurs ressources accumulées se présentent par rapport aux circonstances politiques* » (p. 18). Elle a ainsi conduit vingt et un entretiens biographiques entre 2011 et 2014 auprès de onze assistantes maternelles issues de l'immigration maghrébine en France et de dix assistantes maternelles venant majoritairement des pays post-socialistes² en ancienne Allemagne de l'Ouest.

L'ouvrage débute par une brève présentation du cadre théorique (chapitre 1), et des réglementations en vigueur en France et en Allemagne ainsi que des conditions d'emplois des assistantes maternelles (chapitre 2)³. Suivant les approches épistémologiques et méthodologiques de ses directrices de thèse, Catherine Delcroix et Ursula Apitzsch⁴, la chercheuse propose ensuite une analyse de politiques publiques à travers des entretiens biographiques (chapitre 3).

Ces analyses qualitatives, dans les deux contextes nationaux, peuvent être rapprochées des observations menées par les chercheurs ayant enquêté sur les assistantes maternelles en France (Unterreiner, 2017). L'étude des parcours de vie de ces professionnelles de la petite enfance confirme tout d'abord que l'entrée dans le métier peut, pour elles, être un point de « *bifurcation* » biographique (Bessin *et al.*, 2010), à la suite de leur entrée en maternité ou aux difficultés économiques du foyer conjugal (Mozère, 2001 ; David-Alberola,

2008). Les enquêtées de J. Glaeser sont toutes devenues assistantes maternelles en étant en couple, mères (Devetter, 2012), dans l'optique de concilier leurs vies professionnelle et familiale (Tirmarche-Issemann, 2011) et dans un contexte où leurs perspectives d'intégration professionnelles étaient réduites. Parallèlement, l'auteure relève l'existence de « *mises en scène* », pour reprendre une terminologie « *goffmanienne* » (Goffman, 1973), du domicile des assistantes maternelles, confortant ainsi les travaux d'Anne-Lise Ulmann (2012). Elle mentionne en outre l'importance de l'ancrage géographique des professionnelles sur l'exercice de leur métier, à l'instar de Liane Mozère (2001) notamment.

L'apport majeur de cet ouvrage est la comparaison des contextes d'exercice des assistantes maternelles salariées de particuliers employeurs en France avec les « *Tagespflegemutter* » indépendantes qui exercent en ancienne Allemagne de l'Ouest. Comparativement à la France, l'activité professionnelle féminine est moindre en Allemagne (de l'Ouest), moins soutenue par les politiques publiques et moins bien perçue, alors que le montant du congé parental et la période de versement de la prestation sont plus importants. Les assistantes maternelles y ont moins de droits sociaux et disposent de peu d'organismes de soutien (tels que les relais assistantes maternelles ou les organisations syndicales en France) leur permettant de s'informer, de faire valoir leurs droits et de créer un certain collectif de travail.

En Allemagne, des différences locales importantes existent. D'une part, les normes sociales, les politiques publiques passées, et l'offre d'accueil collectif du jeune enfant diffèrent fortement dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest, centrée sur la famille, et dans celle de l'Est, valorisant l'activité professionnelle des mères. D'autre part, le cadre réglementaire allemand (entré en vigueur en 2013) dépend des États fédérés,

¹ Ce métier étant effectué par des femmes à plus de 95 % dans les deux pays, le féminin est utilisé ici.

² La majorité des enquêtées sont des migrantes et une minorité sont d'origine immigrée.

³ Davantage d'actualisation de la littérature aurait été appréciée ainsi que, vis-à-vis des évolutions récentes, des cadres réglementaires, chose qui est loin d'être aisée dans un secteur en constante mutation.

⁴ Cette thèse a été effectuée en cotutelle à l'université de Strasbourg et celle de Francfort-sur-le-Main.

les *Länder*, et des communes, créant une grande hétérogénéité des conditions d'emploi et de travail des « *Tagespflegemutter* » ainsi que d'accueil des jeunes enfants. Selon la chercheuse, les « *travailleurs sociaux* » en charge du contrôle et du suivi des assistantes maternelles allemandes [comme le font les protections maternelles et infantiles françaises (Pmi)] peuvent, en outre, juguler leurs tarifs horaires vers le bas afin d'harmoniser l'offre d'accueil individuel et collective sur le territoire local, alors qu'en France les tarifs sont nationalisés.

Cette recherche met de plus en évidence des particularités concernant les assistantes maternelles issues de l'immigration. Tout d'abord, pour les migrantes, la migration a pu être un point de bifurcation majeur au cours de leurs vies. Leurs diplômes obtenus à l'étranger ne sont pas toujours reconnus dans leur nouveau pays de résidence. Ensuite, certaines ont des difficultés linguistiques importantes avec le français ou l'allemand, phénomène déjà observé en France (Mozère, 2000). Enfin, elles peuvent subir des discriminations sur le marché du travail. J. Glaeser met ici l'emphase sur les assistantes maghrébines de confession musulmane rencontrées en France. Celles-ci lui ont relaté que, dans le contexte français où le port du voile est interdit pour les fonctionnaires, le métier d'assistante maternelle devient une voie d'intégration professionnelle possible. Des recherches antérieures ont pourtant montré à cet égard que, même au sein de cet univers professionnel,

les femmes musulmanes obtiennent plus difficilement leur agrément de la part des Pmi (Vozari, 2014) et ont plus de difficultés à convaincre des parents de leur confier leurs enfants (Vapné et al., 2015).

Cela dit, les assistantes maternelles plurilingues peuvent valoriser le multilinguisme dans leur offre d'accueil, à l'image des époux Welter proposant un accueil germano-russe aux jeunes enfants. Les travaux passés sur la question ont à cet égard montré que la valorisation du plurilinguisme dépend des ressources des professionnelles, notamment de leur niveau de diplôme, et de la place dans la « *hiérarchie sociale entre les langues* » (Fihon, 2009) de la langue étrangère concernée.

J. Glaeser compare alors la trajectoire des assistantes maternelles originaires d'anciens pays de l'Union soviétique exerçant en Allemagne à celle des professionnelles maghrébines résidant en France. L'existence de ces deux trajectoires ayant été mise en évidence dans des travaux antérieurs portant sur le cas français (voir *supra*) conduit à s'interroger sur l'effet de l'origine sociale combiné à celui de l'origine ethnique sur ces résultats.

La lecture croisée de cet ouvrage et des recherches antérieures sur ces professionnelles de la petite enfance invite ainsi les chercheurs qui mèneront des enquêtes quantitatives et qualitatives sur les assistantes maternelles en France et en Allemagne à tenir compte à la fois de leurs caractéristiques sociodémographiques et migratoires.

Bessin M., Bidart C., Grossetti C. (dir.), 2010, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, Éditions La Découverte.

David-Alberola E., 2008, Le métier d'assistante maternelle, *Études et Résultats*, n° 636, p. 1-8.

Devetter F.-X., 2012, Qualité de l'emploi et des conditions de travail des professionnel-le-s de la petite enfance, *Politiques sociales et familiales*, n° 109, p. 9-22.

Fihon A., 2009, Plurilinguisme et hiérarchie sociale entre les langues en France, in Guérin-Pace F., O. Samuel, I. Ville (dir.), *En quête d'appartenances : l'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*, Paris, Ined Éditions, p. 167-180.

Goffman E., 1959[1973], *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit.

Mozère L., 2001, Comment se configurent les compétences dans un métier au féminin ? Le cas des assistantes maternelles, *Recherches féministes*, vol. 14, n° 2, p. 83-114.

Mozère L., 2000, Les difficultés des assistantes maternelles face au chômage. Quelques indications concernant leur usage de la langue, *Les cahiers du Cedref*, n° 8-9, p. 141-165.

Tirmarche-Issemann A., 2011, *L'institutionnalisation de la fonction d'assistante maternelle. La reconfiguration*

de l'économie domestique, thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Serge Ebersold, université de Strasbourg.

Ulmann A.-L., 2012, Le travail émotionnel des professionnelles de la petite enfance, *Politiques sociales et familiales*, n° 109, p. 47-57.

Unterreiner A., 2017, Revue de littérature sur les assistantes maternelles. Position sociale, conditions de travail et d'emploi et quotidien, *Dossiers d'études*, Caisse nationale des Allocations familiales, n° 197.

Vapné L., Duprat-Kushtanina V., Tersigni S., Vozari A.-S., Asal H., 2015, *Devenir assistante maternelle : dimensions ethno-religieuses d'une double sélection*, rapport de recherche de l'université Nanterre-Paris Ouest-La Défense/Sophiapol, financé par l'Alliance de recherche sur les discriminations.

Vozari A.-S., 2014, Recruter de « bonnes » assistantes maternelles. La sélection à l'entrée d'un emploi féminin non qualifié, *Sociétés contemporaines*, vol. 3, n° 95, p. 29-54.